



Le 17 janvier 2023

Extrait du Procès-Verbal
Résolution 352-2023

Province de Québec
MRC Athabaska
Municipalité de Saint-Valère

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 16 janvier 2023 à la salle municipale située au 2 de la rue du Parc Saint-Valère Québec.

Sont présents:	Monsieur Guy Dupuis	siège 1
	Monsieur Jacques Pépin	siège 2
	Monsieur Éric Morissette	siège 3
	Madame Nadia Hébert	siège 4
	Madame Joséane Turgeon	siège 5
	Madame Claudia Quirion	siège 6

Président de la séance : monsieur Marcel Normand, maire

Secrétaire de la séance: Carole Pigeon

AJUSTEMENT DES SALAIRES SELON L'IPC D'AOÛT 2022

CONSIDÉRANT QUE l'index au prix à la consommation est significatif pour l'année 2023;

En conséquence
il est proposé par monsieur Éric Morissette
appuyé par madame Nadia Hébert
et résolu,

QUE le salaire des employés municipaux soit ajusté au coût du prix à la consommation d'un pourcentage établi par les membres du Conseil à 2,5% rétroactivement au 3 janvier 2023 pour les salariés;

QUE le salaire de la directrice générale soit ajusté à l'index du prix à la consommation du mois d'août 2022 et selon les termes établis à son contrat soit de 7 % rétroactivement au 3 janvier 2023.

Adopté à l'unanimité.

Copie conforme.

Donné à Saint-Valère, ce 17^e jour du mois de janvier 2023.

Carole Pigeon
Directrice générale et
greffière-trésorière